

« LA CHAMBRE D'AGRICULTURE est dans l'action »

Un peu plus de six mois après son élection à la tête de la Chambre d'agriculture, Olivier Fontaine fait un premier bilan de l'action menée par la nouvelle majorité. Il revient sur la campagne sucrière, les États généraux de la canne, les aides d'urgence post-Garance, mais aussi sur la réorganisation interne de la Chambre et l'avenir des différentes filières agricoles.



Olivier FONTAINE, Président de la Chambre d'Agriculture de la Réunion

CAMPAGNE SUCRIÈRE & CONFLITS SOCIAUX

Au moment où nous parlons, la campagne sucrière est à nouveau perturbée par un conflit social. Quel regard portez-vous sur ce début de campagne ?

« Ce début de campagne est particulièrement compliqué. D'abord à cause des aléas climatiques : nous sortons d'une sécheresse sévère et nous avons subi des cyclones. Cela a fortement impacté les tonnages attendus. Ensuite, nous faisons face à une difficulté grandissante à gérer l'enherbement. Tout cela se traduit par une très mauvaise campagne qui se confirme.

À cela s'ajoutent des perturbations quasi permanentes : pannes d'usine, conflits sociaux chez Tereos ou chez Albioma... Il n'y a pratiquement pas une semaine sans interruption. Même de petits dysfonctionnements, comme

les rotations de Cachalot, ralentissent encore le déroulement de la campagne. C'est une année noire, qui achève le moral des agriculteurs.

Le problème de la richesse se pose aussi : dans le nord-est, nous sommes en moyenne 2,5 points en dessous, et dans le sud plus d'un point. Certains agriculteurs accusent même 4 à 5 points d'écart. C'est incompréhensible ».

Vous demandez toujours à revoir la formule de richesse ?

« La situation devient de plus en plus aléatoire, ce qui confirme la motion que nous avons adoptée fin 2024 à la Chambre d'agriculture. Nous demandons une expertise sur la formule de calcul de la richesse et sur l'échantillonnage. Aujourd'hui, avec l'évolution vers plus de mécanisation, la méthode d'échantillonnage n'est plus adaptée, notamment à la coupeuse péi. Il faut revoir ces principes. Le préfet s'était engagé à demander une expertise sur le sujet. Nous l'avons relancé en juillet. Ce point a été abordé lors des États généraux de la canne et sera l'un des points majeurs de la future Convention canne ».



Des élus de la FDSEA demandent des réquisitions pour éviter l'arrêt complet des usines et centrales en cas de conflit. Que pensez-vous de cette idée ?

« Ce n'est pas la première fois que nous connaissons des conflits sociaux dans les usines. Mais même sans cela, dès qu'il y a le moindre problème technique, Tereos arrête de prendre des cannes. Je me souviens que dans les années 80-90, malgré les pannes ou les conflits, les cannes étaient toujours réceptionnées. Les délais étaient plus longs avant d'interrompre la collecte. Aujourd'hui, tout s'arrête immédiatement. Certains agriculteurs demandent donc des réquisitions. D'autres veulent au moins que les pertes générées soient reconnues et prises en compte. Nous avons déjà porté ces revendications plusieurs fois. C'est un problème récurrent, qu'il faudra aborder lors de la Convention canne ».

Quels autres sujets devront être discutés à cette Convention ?

« Il y en a beaucoup : la dynamique de replantation, les problèmes de production, le prix de la canne, l'expertise sur la formule de calcul, la valorisation de l'énergie à partir de la fibre. Aujourd'hui, la formule pénalise la fibre, alors qu'elle est devenue une ressource. Il faudra aussi parler des richesses de référence. Dans les années 80, le seuil de 13,80 avait été fixé parce que la richesse moyenne atteignait ce niveau. Aujourd'hui, nous sommes plutôt autour de 12,80 à 13 lors des bonnes années, et cette année ce sera pire. Il y a donc de nombreux sujets à mettre sur la table. Nous voulons être force de proposition, mais il faudra aussi s'appuyer sur des experts ».



ÉTATS GÉNÉRAUX & CONVENTION CANNE

Les États généraux de la canne ont permis de poser les problèmes. Quand se transformeront-ils en actions ?

« Je l'ai toujours dit : les États généraux sont

un point de départ. Ils n'ont pas révélé des problèmes inconnus, mais ils ont permis de les mettre en lumière collectivement. Avec le préfet, la Région et le Département, l'idée est maintenant de regrouper toutes les thématiques et de lancer des travaux sur chaque sujet.

Nous sommes en train de finaliser le cadre. À mon avis, il faut désormais mener des exercices techniques sur chaque thème pour définir des solutions concrètes avec la prochaine convention canne en point de mire. Il est indispensable de donner une suite aux États généraux ».



Peut-on attendre 2028 pour mettre en place un vrai plan d'action ?

« La Convention 2022 avait apporté des avancées, mais le tonnage n'est pas au rendez-vous. Espérons que le climat sera plus favorable l'an prochain pour retrouver un tonnage correct. Mais cela ne règle pas les problèmes structurels ».

Les difficultés d'entretien, d'intrants, de fertilisation reviennent pourtant chaque intercampagne...

« C'est vrai, mais il ne faut pas oublier que des mesures exceptionnelles ont été prises. Nous avons obtenu, avec l'interprofession, les syndicats et la Chambre, des aides qui n'avaient jamais existé auparavant.

Malgré cela, beaucoup d'agriculteurs auront plus de 25 % de pertes cette année, tonnage et richesse compris. Ils seront éligibles à la calamité agricole liée à Garance. Ce sera un souffle de trésorerie en début d'année prochaine. Mais cela ne nous empêche pas de réfléchir à des mesures plus durables jusqu'à la Convention canne ».

AIDES D'URGENCE POST-GARANCE

Six mois après Garance, quel bilan faites-vous des aides d'urgence ?

« Il y a toujours des délais difficiles à comprendre, mais ils ont été un peu meilleurs cette fois-ci. Ce

n'est jamais assez rapide, mais il faut reconnaître qu'il y a eu un progrès. Et il y a eu des aides exceptionnelles supplémentaires sur la canne, la vanille et le litchi ».

Vous plaidez pour une réforme du système. Quelle est votre proposition ?

« Nous travaillons à l'idée d'un nouveau fonds de secours, beaucoup plus simple et réactif. Chaque année, nous déclarons nos surfaces pour les cotisations sociales et pour les autorisations d'exploitation. Les barèmes existent déjà. On pourrait imaginer un système forfaitaire d'indemnisation basé sur ces surfaces déclarées. Ce serait beaucoup plus rapide et efficace. Nous portons cette proposition à l'échelle de l'ensemble des Outre-mer, puisque le fonds de secours les concerne tous. Nous devons en discuter en septembre avec le ministère, mais le changement de gouvernement a repoussé ce rendez-vous. Nous reviendrons à la charge ».



PREMIER BILAN À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Si vous deviez résumer votre action depuis votre élection en un mot ?

« En action ! »

Quel regard portez-vous sur vos six premiers mois ?

« L'actualité nous a beaucoup sollicités : les États généraux, le cyclone, le plan de restructuration de la Chambre... Nous avons mené un gros travail pour élaborer ce plan, qui a été validé par le préfet, le Département et la Région. Il montre que nous pouvons revenir à l'équilibre.

Nos activités génèrent du chiffre d'affaires et des résultats positifs – jusqu'à 400 000 euros à un moment donné. Mais cela ne suffit pas à dégager

la trésorerie nécessaire pour rembourser la dette accumulée ».

D'où votre appel à l'État ?

« Oui. Il faut trouver une solution : étalement sur plus long terme, effacement partiel, subvention exceptionnelle... »

Nous travaillons avec l'État, car le Département nous aide déjà via le FEADER et ses fonds propres, et la Région est aussi prête à nous soutenir. L'État doit prendre sa part, surtout qu'il nous confie des missions – comme l'installation – sans apporter les moyens financiers correspondants ».

Chaque crise rappelle l'importance d'une Chambre forte ?

« Absolument. La Chambre a un rôle essentiel, surtout dans une période de difficultés économiques. Nous avons la cellule Réagir, de plus en plus sollicitée, et nous avons montré notre réactivité pour accompagner les agriculteurs après le cyclone : en un mois, nos équipes étaient sur le terrain pour monter les dossiers de calamité. L'objectif, c'est que la Chambre fonctionne, au service des agriculteurs. Ce ne sont pas les agriculteurs qui doivent se mettre au service de la Chambre.

Nous mettons aussi plus de moyens sur l'installation et les études économiques dont les agriculteurs ont besoin pour travailler avec les banques. Si la Chambre ne le fait pas, ce sont des prestataires privés qui prendront la place, à des coûts plus élevés pour les agriculteurs ».

Y aura-t-il des licenciements dans ce plan de restructuration ?

« Non. Aucun licenciement n'est prévu. Il n'y a pas de baisse des effectifs techniques. Les seuls ajustements concernent des départs à la retraite non remplacés dans les fonctions support. En revanche, nous mettons l'accent sur l'installation, qui est une priorité : 50 % des agriculteurs ont plus de 53 ans. Nous devons soutenir les jeunes pour ne pas casser les vocations ».

Vous voulez créer un guichet unique pour les jeunes ?

« Oui, nous travaillons à un projet appelé France Services agricole. Ce service sera obligatoire à partir de 2027, mais nous voulons l'expérimenter dès 2026 à La Réunion. L'objectif est de mieux accompagner les jeunes, techniquement et

administrativement, dans leur installation. Le financement de l'Etat n'est pas encore connu, mais nous voulons être opérationnels dès le 1er janvier 2026 ».

IMMOBILIER ET SIÈGE DE SAINT-DENIS

Qu'en est-il de la vente du siège ?

« Aucune décision n'a encore été prise. Nous travaillons avec des prestataires pour élaborer un plan immobilier global d'ici fin novembre. Ce plan concerne le siège de Saint-Denis, mais aussi les huit antennes, notamment celles de l'Ouest.

Le préfet a dit qu'il fallait vendre le bâtiment pour en tirer un million d'euros et boucher les trous. C'est une solution un peu facile. Pour moi, ce n'est pas la première option. La Chambre appartient aux agriculteurs. Nous ne sommes pas des spécialistes de l'immobilier, c'est pourquoi nous nous faisons accompagner. Nous étudions aussi des partenariats avec l'État, les collectivités et même les autres chambres consulaires ».

FILIÈRES EN CRISE ET AVENIR

Canne, ananas, letchi... Comment expliquer qu'autant de filières soient en difficulté ?

« C'est une combinaison de facteurs. Le climat, avec les sécheresses et le manque d'eau dans de nombreuses zones. Le coût des intrants, qui ne cesse d'augmenter. Les maladies, qui se multiplient.

La recherche fait son travail, mais les solutions se font attendre. À cela s'ajoutent les importations

déloyales, qui nous concurrencent avec moins de contraintes. Ici, on nous impose toujours plus de règles, comme avec Ecophyto qui prévoit encore une réduction des pesticides alors que nous avons déjà réduit presque à zéro. À un moment, il faut savoir ce qu'on veut... »

Vous réclamez plus de soutien des collectivités et de l'État ?

« Oui. En 2019, le président de la République avait demandé un comité de transformation. En 2023, un plan régional des souverainetés alimentaires a été signé.

Mais depuis, quels outils ont été mis en place ? Au contraire, nous avons des signaux négatifs : la LODEOM risque de disparaître, ce qui toucherait les allègements de charges sociales et les aides fiscales à l'investissement. Ce n'est pas le bon chemin ».

Le manque de trésorerie des petits agriculteurs reste un problème majeur ?

« Tout à fait. Beaucoup veulent produire davantage, mais ils n'ont pas accès aux banques. Pourquoi ne pas remettre en place des avances de trésorerie ou des aides spécifiques, comme cela s'est fait avec le Département ? C'est une piste à travailler ».

Malgré cette avalanche de difficultés, vous restez optimiste ?

« Oui. Malgré tout, l'agriculture réunionnaise a montré sa résilience. Six mois après un cyclone, si la production repart, je n'entends personne crier sur la tomate à un euro le kilo. C'est une preuve que le travail des agriculteurs est essentiel et qu'il mérite d'être soutenu ».

